



Formation

Formation de formateur

"Travaux en hauteur – Utilisation d'un système d'arrêt de chute"

Durée : 14 heures (2 jours)

Effectif : De 2 à 8 participants



Pourquoi envisager cette formation ?

Les chutes de hauteur sont l'une des principales causes d'accidents graves et mortels au travail. Une formation adéquate permet aux employés de comprendre les dangers et d'adopter des comportements sécuritaires pour éviter les accidents.

Les réglementations en matière de santé et de sécurité au travail exigent que les employeurs forment leurs employés aux risques spécifiques de leur poste, y compris les risques de chute de hauteur (Article L4121-1 du Code du travail). De plus, une formation spécifique est nécessaire pour les salariés utilisant un système d'arrêt de chute et les dispositifs associés (Article R4323-106 du Code du travail).

La formation proposée est conçue pour toute personne souhaitant animer une action de formation sur le travail en hauteur et l'utilisation des systèmes d'arrêt de chute. Elle vous permettra de concevoir, animer et évaluer des sessions de formation complètes, en appliquant les principes généraux de prévention et en respectant les textes réglementaires en vigueur.



Objectifs pédagogiques

Finalité de la formation :

- Concevoir, animer et évaluer une action de formation "Travaux en hauteur – Utilisation d'un système d'arrêt de chute", intégrant l'application des principes généraux de prévention aux risques de chute de hauteur et l'utilisation d'un système d'arrêt de chute conformément à la réglementation.

Objectif 1 : Démontrer l'intérêt de la formation "Travaux en hauteur – Utilisation d'un système d'arrêt de chute"

- Les participants seront capables de comprendre les enjeux de la prévention et d'identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs.
- Ils pourront analyser les besoins et attentes des apprenants, repérer les freins, et expliciter l'intérêt de la formation.

Objectif 2 : Conduire une démarche de prévention des risques de chute de hauteur

- Les participants connaîtront les 9 principes généraux de prévention.
- Ils pourront appliquer les principes généraux de prévention lorsqu'ils mèneront une démarche de prévention des risques de chute de hauteur.
- Ils seront capables d'analyser les paramètres liés au travail à effectuer, les conditions préalables à l'utilisation d'un EPI et les conditions d'accès au poste de travail pour comprendre les conditions d'utilisation d'un système d'arrêt de chute.

Objectif 3 : Maîtriser les aspects techniques de chaque composant d'un système d'arrêt de chute

- Les participants seront capables d'identifier les composants, leurs fonctions et leur domaine d'utilisation (maintien du corps, système de liaison et dispositif d'ancrage).
- Ils appréhenderont le cadre réglementaire et normatif, réaliseront les vérifications d'un système d'arrêt de chute et utiliseront un système d'arrêt de chute en sécurité.

Objectif 4 : Concevoir, animer et évaluer une action de formation "Travaux en hauteur – Utilisation d'un système d'arrêt de chute"

- Les participants seront capables de concevoir le synoptique de la formation.
- Ils seront capables de détailler deux séquences du déroulé pédagogique, d'animer ces deux parties de l'action de formation, de mettre en œuvre les méthodes d'évaluation pour ces deux séquences et de s'assurer de la gestion administrative de la formation.



Profil des stagiaires

Pour qui

- Toute personne appelée à animer une action de formation sur le travail en hauteur et sur l'utilisation d'un système d'arrêt de chute

Prérequis

- Avoir la connaissance des techniques de base de préparation et d'animation d'une formation
- Savoir utiliser un logiciel de traitement de texte ainsi qu'un logiciel de présentation
- Avoir suivi avec succès l'autoformation en ligne "Acquérir des bases en prévention des risques professionnels" de l'INRS (<https://www.eformation-inrs.fr/>)
- Bénéficier d'une aptitude médicale à l'exercice de travaux en hauteur



Modalités

Modalités d'intervention

- Formation en présentiel inter-entreprise à Roanne, au sein de locaux mis à notre disposition

Accueil et accompagnement des personnes en situation de handicap

- Plusieurs de nos intervenants sont formés pour accompagner des personnes en situation de handicap. En fonction du type de handicap, la taille de la classe sera réduite afin de pouvoir consacrer suffisamment de temps à chaque stagiaire. Pour les handicaps d'origine auditive, il pourra être fait appel à un interprète en langue des signes.

Limites d'effectifs

- De 2 à 8 participants

Durée

- 14 heures (2 jours)



Ressources techniques et pédagogiques

Équipe pédagogique

- Cette formation est assurée par un expert avec plusieurs années d'expérience, possédant de bonnes connaissances en prévention, des compétences techniques et une excellente pédagogie.

Moyens pédagogiques et techniques

- Exposés
- Travaux de groupe
- Mises en situations pratiques
- Remise à chaque participant de la brochure ED 6110 de l'INRS "Prévention des risques de chutes de hauteur" (52 pages au format 21 x 29.7 cm)
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation



Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...
- Le participant complète également un test de positionnement avant et après la formation pour valider les compétences acquises.
- Délivrance d'une attestation de fin de formation précisant les connaissances et les savoir-faire acquis durant cette formation.



Modalités de certification ou de délivrance d'une attestation

Modalités de reconnaissance ou de validation

- Sans objet

Modalités d'obtention

- Sans objet

Détails sur la certification ou sur l'attestation

- Sans objet



Contenu de la formation (progression pédagogique)

DC1* Démontrer l'intérêt de la formation "Travaux en hauteur – Utilisation d'un système d'arrêt de chute"

- Comprendre les enjeux de la prévention
- Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs
- Connaître les compétences et le suivi médical nécessaires pour utiliser un système d'arrêt de chutes
- Analyser les besoins et les attentes des apprenants
- Repérer les freins
- Expliciter l'intérêt de la formation

DC2 Conduire une démarche de prévention des risques de chute de hauteur

- Connaître les 9 principes généraux de prévention
- Identifier les risques ainsi que les mesures de prévention et les moyens de protection adaptés
 - Application des principes généraux de prévention
 - Moyens permanents de protection contre la chute
 - Moyens temporaires de protection collective contre la chute
 - Équipements d'accès et de travail en hauteur assurant une protection collective, utilisés temporairement
 - Équipements de protection individuelle (PI)
- Connaître les conditions d'utilisation d'un système d'arrêt de chute
 - Analyse des paramètres liés au travail à effectuer
 - Conditions préalables au recours à un EPI
 - Conditions d'accès au poste de travail

DC3 Maitriser les aspects techniques de chaque composant d'un système d'arrêt de chute

- Identifier les composants, leurs fonctions et leur domaine d'utilisation
 - Maintien du corps : harnais
 - Système de liaison : longe, absorbeur d'énergie, enrouleur à rappel automatique, antichute mobile sur support d'assurage et connecteurs
 - Dispositif d'ancrage : 5 classes de dispositifs d'ancrage, ancre structurelle, structure d'accueil, notice et dossier d'instructions
- Appréhender le cadre réglementaire et normatif
 - Articles R4323-61, R4323-99 à R4323-106 et L4141-1 à L4141-4 du Code du travail
 - Arrêté du 19 mars 1993
 - Normes NF EN 353-1, 353-2, 354, 355, 360, 361, 362 et 795
 - Recommandations R 430 et R 431 de la CNAMTS
- Réaliser les vérifications d'un système d'arrêt de chute
- Utiliser un système d'arrêt de chute en sécurité

DC4 Concevoir, animer et évaluer une action de formation "Travaux en hauteur – Utilisation d'un système d'arrêt de chute"

- Concevoir le synoptique de la formation
 - Structure du contenu
 - Enchaînement logique entre les différentes séquences
- Détailler deux séquences du déroulé pédagogique
 - Description précise du contenu
 - Objectifs pédagogiques
 - Méthodes d'enseignement utilisées (exposés, travaux de groupe, exercices pratiques, etc.)
 - Répartition du temps
 - Supports nécessaires

- Activités d'évaluation à prévoir
- Animer ces deux parties de l'action de formation
 - Mettre en œuvre les deux séquences préparées
 - S'adapter aux caractéristiques du public à former
 - Gérer des dysfonctionnements et effectuer les régulations adéquates
- Mettre en œuvre les méthodes d'évaluation pour ces deux séquences
 - Effectuer l'évaluation formative afin d'ajuster le contenu ou la méthode d'enseignement
 - Réaliser l'évaluation sommative afin de mesurer les acquis
- S'assurer de la gestion administrative de la formation

* DC : Domaine de compétences

*Code programme : FORM-THEPI1
Date de mise à jour : 7 janvier 2025*